



FICHE TECHNIQUE

180730

DESBOIS MA

NETTOYANT RÉNOVATEUR
PONT DE BATEAU ET PONTONS EN BOIS
AVEC **FONCTION ANTIMOISSURES**
USAGE PROFESSIONNEL

DESBOIS MA est une préparation à base de sels combinés alcalins à haut pouvoir nettoyant.

CARACTERISTIQUES PHYSIQUES

Etat physique	: POUDRE MICRO GRANULES
Masse volumique tassée	: 1090 G/L ± 20 G/L
Masse volumique apparente	: 1040 G/L ± 20 G/L
Couleur	: BLANCHE
Odeur	: SANS ODEUR
Réaction chimique	: ALCALINE NON CAUSTIQUE
PH à 4% dilution eau	: 10.60 ENVIRON
Devenir environnemental	: TRES FACILEMENT NEUTRALISABLE
Tension superficielle à 4%	: 37.2 DYNES/CM

PROPRIETES PRINCIPALES

DESBOIS MA est sans chlore, javel ou autres dérivés chlorés, sans produits corrosifs ou caustiques tels que potasse, soude ni acides.

DESBOIS MA nettoie en profondeur les surfaces avec une fonction de blanchiment suractivée ; **réno**ve, **redonne de l'éclat** aux surfaces ternies, encrassées tels que terrasses, palissages, tables et bancs en bois, pontons, quais, accostage, pont de navire, clôtures en bois, planchers, parquets.

DESBOIS MA dégraisse et **enlève** les salissures anciennes telle que les incrustations de fumées et suies de cheminées à bois sur les poutres, meubles des habitations.

DESBOIS MA est utilisé par les professionnels du bois, du bâtiment, des TP, artisans.

MODES ET DOSES D'EMPLOI

- Effectuer un essai préalable afin de déterminer la compatibilité et la concentration optimale de la solution de nettoyage en fonction de la nature du support.
- Solubiliser la poudre au dernier moment avant application, ne pas préparer la solution longtemps à l'avance (au-delà de 5 à 6h de stockage après sa préparation, la solution de nettoyage perd de son efficacité).
- Solubiliser de préférence au moment de l'application dans l'eau tiède ou chaude à raison de **200g pour 4 litres d'eau** dans un seau en matière plastique soit 40g/L d'eau.
- Agiter énergiquement jusqu'à dissolution complète.
- Appliquer à l'aide d'un pulvérisateur ou arrosoir en plastique ou avec un balai lave-pont.
- Laisser agir 5 min environ, activer la pénétration au balai brosse, renouveler l'imprégnation si nécessaire sur surfaces très encrassées ou incrustées en profondeur.
- Rincer ensuite à l'eau sous pression et laisser le support sécher avant l'application d'une protection : hydrofuge, peinture, vernis, cire, teinte, lasure...



RECOMMANDATIONS



H272 Peut aggraver un incendie; comburant.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.

P221 Prendre toutes précautions pour éviter de mélanger avec des matières combustibles...

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P501 Éliminer le contenu/réceptacle dans les déchets industriels spéciaux.

Conserver hors de la portée des enfants.

Stocker à l'abri de l'humidité et des sources de chaleur, dans un local frais et ventilé.

Ne pas réutiliser les emballages.

Refermer l'emballage après utilisation.

Ne pas mélanger avec d'autres produits acides, chlorés ou javel.

Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.

EXTRAIT CONDITIONS DE VENTE :

Assurance qualité ISO 9001

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la **date limite d'utilisation optimale conseillée (DLUOC) est de un an**. En conséquence l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité.

Nota : les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27/03/1987 mis en vigueur au 01/01/1988.